

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 4087

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

980 687 354 RCS Nanterre.

ASSYSTEM INV.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 20000.00 EUR.

Adresse : 9-11, Allée de l'Arche, Tour Egée, 92400 Courbevoie.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ASSYSTEM ENGINEERING AND OPERATION SERVICES Société par actions simplifiée Au capital de : 3 318 360,00 EUR Siège social 9-11 allée de l'Arche Tour Egée 92400 Courbevoie N° RCS 444 159 164 RCS Nanterre, est société absorbante ASSYSTEM INV Société par actions simplifiée Au capital de : 20 000,00 EUR Siège social Tour Egée 9-11 Allée de l'Arche 92400 Courbevoie N° RCS 980 687 354 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 10.103.326,42 euros Passif : 10.846.145,55 euros Actif net négatif : 742.819,13 euros Rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II, 3° du Code de commerce et dès lors que la société Assystem S.A. détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du tribunal de commerce du présent traité, la totalité des actions représentant la totalité du capital de la Société Absorbante et la totalité des actions représentant la totalité du capital de la Société Absorbée, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la Société Absorbante contre les actions de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu à déterminer un rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : NEANT (fusion simplifiée) Date du projet commun de fusion : 05/02/2026 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 10/02/2026 au Tribunal des Activités Economiques de NANTERRE pour la société Absorbante et le 12/02/2026 au Tribunal des Activités Economiques de NANTERRE pour la société Absorbée..